



Cher intervenant,

Je vous écris aujourd'hui pour vous informer que le gouvernement du Canada a lancé publiquement des propositions de modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. Veuillez trouver ci-joint le Document de réforme intitulé *Le français et l'anglais: vers une égalité substantielle des langues officielles au Canada*, qui a été déposé le 19 février 2021 à la Chambre des communes par ma collègue, l'honorable Mélanie Joly, ministre des Langues officielles et du Développement économique.

Entre mars et mai 2019, la ministre Joly a rencontré des Canadiens de partout au pays, dont plusieurs d'entre vous, pour entendre leur point de vue sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* (la *Loi*). Ils ont partagé leur point de vue sur la *Loi* actuelle, mais aussi sur la façon dont elle pourrait être renforcée.

Pour la première fois de l'histoire du Canada, le gouvernement fédéral propose de souligner le rôle de l'immigration à la *Loi* en reconnaissant l'importance de la contribution de l'immigration francophone à l'accroissement de l'utilisation de la langue française et en incluant une obligation d'adopter une politique de valorisation de l'immigration francophone pour soutenir la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le gouvernement du Canada propose aussi les mesures suivantes qui sont spécifiques à l'immigration:

- Élaborer une politique d'immigration francophone en collaboration avec les provinces et les territoires;
- Établir un corridor d'immigration francophone visant spécifiquement le recrutement de francophones et d'enseignants de français pour combler la pénurie d'enseignants de français au Canada, particulièrement à l'extérieur du Québec;
- Reconnaître, dans le prochain Plan d'action pour les langues officielles, l'importance d'appuyer une stratégie de formation et de recrutement pour les francophones et les enseignants de français, notamment par des initiatives en immigration;
- Soutenir et améliorer les opportunités pour les nouveaux arrivants d'apprendre le français, tout en respectant les pouvoirs des autres juridictions et les accords existants; et

- Créer avec les provinces et les territoires un cadre de reconnaissance des diplômes d'enseignement de l'immersion française, du français langue seconde et du français langue première, applicable partout au pays.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada reconnaît que vos contributions et votre expertise sont essentielles à notre succès dans la mise en œuvre de ces mesures et à continuer de rehausser la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au Canada. Mes fonctionnaires tiendront une réunion spéciale du Conseil national d'établissement et d'intégration sur l'immigration francophone en avril 2021, afin de faire progresser davantage l'immigration francophone avec vous et avec les partenaires provinciaux et territoriaux.

Votre opinion est essentielle au succès de ces réformes importantes, qui culmineront avec le dépôt d'un projet de loi à la Chambre des communes plus tard cette année.

J'ai hâte d'entendre vos idées sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour faire avancer ce travail et je vous prie d'agréer mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Marco E.L. Mendicino, C.P., député
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Pièce jointe